

---

# LE DEVELOPPEMENT D'UN PLAN DE FORMATION

## EN BTS SAM

---

Dans le cadre de l'entreprise virtuelle Let's Digital, les étudiants de BTS SAM de première année participent au lancement et au déploiement du premier plan de formation Let's Digital, planifié par les managers de l'organisation.

En fonction des besoins visibles et plus ou moins exprimés par les étudiants, le plan de formation qui prend appui sur la plateforme de formation à distance (openclassrooms), permet de répondre aux compétences nécessaires pour assurer une bonne employabilité au sein de Let's Digital.

L'éventail de formations porte, essentiellement, sur le développement des fondamentaux dans la maîtrise d'outils informatiques (de type tableur et traitement de textes), des écrits professionnels (qui correspond au cœur de la fonction support à l'action managériale) et sur les softs skills attendues par le monde professionnel.

Les responsables des services ressources humaines et administratifs ont présenté les modalités dans le cadre d'une réunion interservices réunissant les salariés de l'entreprise.



Avant d'être formé à distance pour le développement de compétences, nos jeunes recrutés doivent le cadre des ateliers de professionnalisation participer à la mise en place du plan de formation. Ainsi, ils sont chargés de produire et de transmettre différents supports de communication (une note d'information, un courrier et des affiches, un tableau de recueil des besoins, un document diagnostique et une fiche d'inscription) puis de suivre le programme de formation en ligne.

Parmi les réalisations de la semaine du 9 au 13 novembre : l'affiche permet de transmettre les informations essentielles au collège des salariés démarrant leur formation en ligne à partir de cette période ;

À partir du 16 novembre, chaque étudiant a commencé les modules de formation et se verra délivré une attestation. Ces dernières sont contrôlées et visées par les chefs de services (de l'entreprise virtuelle) dont les compétences sont nécessaires à la réalisation des missions des salariés.

L'objectif est de permettre à chaque étudiant d'apprendre à s'auto former sur un socle de compétences communes et directement transférables dans le milieu professionnel.

Tout au long de la réalisation des formations, différents bilans menés par les responsables des services ressources humains et processus administratifs permettent de mettre en exergue les difficultés rencontrées et les axes sur lesquels nous pourrions agir.

Le document de suivi permet de suivre l'évolution dans l'accomplissement du programme de formation. Le lien est également établi avec les compétences inscrites au référentiel du BTS SAM.

Ce programme pourra, également, être réinvesti dans le cadre de la préparation à l'épreuve facultative MOPI (module opérationnel de parcours individualisé). Cette épreuve évalue l'investissement du candidat dans l'acquisition de compétences annexes au référentiel en lien avec le projet de formation ou professionnel post BTS.

La mise en lumière des compétences développées représentera une valeur ajoutée réelle et transférable pour les étudiants car validée par les enseignants de la formation.